

**N° 2024-003**
**AFFAIRES GENERALES – Demande de subvention  
 DETR/DSIL/Fonds Vert – Projet de rénovation et  
 d'isolation de la couverture du gymnase « A »**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le lundi 16 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

**Présents :**

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Joël GIRARD, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUERE, Daniel BOCQUET, Charline MARTINEAU,

En exercice : 21

Présents : 15

Votants : 21

**Excusés :**

Christine ADRIAN, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT

**Pouvoirs :**

Christine ADRIAN ..... à Marie-Françoise QUERE  
 Isabelle BRIARD ..... à Charline MARTINEAU  
 Jean-Luc FOURNIER ..... à Éric DODET  
 Sébastien GALERON ..... à Joël GIRARD  
 Valérie LABOUACHRA ..... à Pascal FOULON  
 Dominique RENAULT ..... à Frédéric CUILLERIER

**Secrétaire de séance :** Carl LEQUERTIER

**Secrétaire auxiliaire :** Aurélie PLUMEJEAUD



Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.2334-32 à L.2334-42.

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la couverture du gymnase « A », dont le coût prévisionnel des travaux est estimé, sur la base de devis à 400 000 € HT.

Ce projet de rénovation comprendra une phase d'isolation du bâtiment, permettant une amélioration de sa consommation énergétique.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce projet est éligible aux DETR/DSIL, en s'inscrivant dans la catégorie « Rénovation de bâtiments publics »

**Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal**

- **D'ADOPTER** le projet de rénovation et d'isolation de la couverture du gymnase pour un montant estimatif de 440 000 € HT, honoraires du maître d'œuvre et du contrôleur technique compris ;
- **D'ADOPTER** le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	Montant € HT	Recettes	Montant € HT
Maitrise d'œuvre	40 000 €	DETR/DSIL	140 000 €
Travaux : Préparation administrative	54 000 €	Conseil Départemental (Volet 3)	130 000 €
Désamianté et autres dépose	85 000 €	Fonds Vert	82 000 €
Couverture ardoises	242 000 €	Autofinancement (20%)	88 000 €
Zinguerie	15 000 €		
Nettoyage et repli	4 000 €		
Total	440 000 €	Total	440 000 €

- **DE SOLLICITER** une subvention de 140 000 € au titre des DETR/DSIL 2024, et une subvention au titre du Fonds Vert de 82 000 € ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITE**

Pour extrait certifié conforme  
A Saint-Ay, le

Le Maire,



Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le  
Et de l'affichage le

31 JAN. 2024

31 JAN. 2024